

Reconnaissons, car il est temps, que cette question du transport est un de nos grands problèmes. Si le Gouvernement doit prendre une décision, le moment ne peut être plus propice qu'aujourd'hui. Mais moins il tardera à prendre cette décision, plus vite le Canada sera doté d'un réseau national de transport qui rapportera des avantages, non seulement à une ou deux parties du pays, mais à toute la nation.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je me proposais de traiter longuement la question dont nous sommes saisis, mais l'heure avance et je m'efforcerai de terminer mes remarques avant six heures. Un des aspects les plus remarquables du débat actuel est la façon dont le chef de notre groupe, l'honorable député de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell), s'est transformé au cours d'une période de quelques jours, de l'homme d'Etat assez éminent qu'il était en une véritable menace pour la société. Lorsqu'il a proposé la suspension de l'ordre du jour, le 5 avril, en vue de l'examen de la question touchant au tarif-marchandises, il a reçu des éloges des honorables députés des deux côtés de la Chambre et tous les partis politiques ont été unanimes à le complimenter. Ainsi, l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) qui a pris la parole immédiatement après l'honorable député de Rosetown-Biggarr, a fait la déclaration suivante que je relève à la page 2697 du hansard:

«Ayant écouté très attentivement tout à l'heure les observations de l'honorable député de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell), je suis entièrement d'accord avec lui, mais je signale que la décision rendue n'atteint aucune province du Canada aussi durement que la Colombie-Britannique.

Je n'ai pas assisté à toute la discussion, mais je crois que la Colombie-Britannique a été aussi durement atteinte le 13 avril qu'elle l'avait été le 5 du même mois; cependant, l'honorable député de New-Westminster s'est abstenu de tout commentaire. Toutefois, je sais qu'un caucus libéral a eu lieu entre-temps et la rumeur veut que les dirigeants du parti aient parlé sans ambages. A son tour, l'honorable député senior d'Halifax (M. Isnor), qui habite l'autre extrémité du pays, s'est exprimé dans les termes suivants, ainsi qu'en fait foi le hansard à la page 2712:

«J'espère que la motion présentée par l'honorable député de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell) et les observations des honorables députés qui ont exposé leurs vues sous divers aspects, auront quelque influence sur la Commission des transports. Dans le cas contraire, j'espère et même je crois qu'elles aideront le Gouvernement à se rendre compte que la mesure n'est pas bien accueillie ailleurs que dans les provinces centrales d'Ontario et de Québec.

[M. Moore.]

Il semble bien que, entre le 5 et le 13 avril, le député senior d'Halifax ait changé d'avis. Quelques pages plus loin, je lis un compliment de l'honorable député de Fraser-Valley (M. Cruickshank) à l'adresse de l'honorable représentant de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell). Voici ce qu'il dit, comme en fait foi le hansard à la page 2726:

«Je tiens cependant à féliciter le député de Rosetown-Biggarr (M. Coldwell) du discours qu'il a prononcé cet après-midi. Il a, je pense, parlé au nom de nous tous. Depuis que je siège ici, je ne l'ai jamais entendu faire un meilleur discours. Je reconnais avec plaisir qu'il s'est abstenu de tout esprit de parti. Il a aussi exprimé le point de vue de tous les députés des Provinces maritimes et sûrement de tous ceux de la Colombie-Britannique, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Si telle était la situation du tarif-marchandises le 5 avril,—et rien n'est survenu depuis lors pour modifier l'effet de l'ordonnance de la Commission des transports concernant les tarifs-marchandises en Colombie-Britannique, ou dans les Provinces maritimes,—qu'est-ce qui a bien pu motiver cette volte-face? C'est ce motif que l'honorable député de Comox-Alberni (M. Gibson) a tenté de faire accepter à notre groupe.

L'hon. M. CHEVRIER: Vous n'avez pas aimé son discours, n'est-ce pas?

M. MacINNIS: Oui, sans doute, si tant est que ce fût un discours. Chacun a droit d'en penser ce qu'il voudra. Il a dit que les députés de la C.C.F. craignent d'avoir à reprendre le travail au pic. Je lui répondrai que nous prenons l'attitude même qu'ils avaient le 5 avril, et les honorables députés qui craignent d'avoir à reprendre la pioche sont ceux d'en face qui ont changé d'attitude dans l'intervalle.

L'honorable député de Comox-Alberni a rappelé, avec raison je crois, que le bois et le poisson de la Colombie-Britannique se vendent maintenant beaucoup plus cher qu'auparavant et que ces produits devraient donc être assujettis dans une juste mesure à une majoration des tarifs. Je tiens à appeler l'attention sur un autre important produit de la Colombie-Britannique, les fruits, pour lesquels la situation n'est pas aussi favorable que pour le bois ou le poisson; les conditions du marché ne permettent pas cette fois d'absorber la majoration. Les expéditions de céréales sont exemptes de la majoration du tarif-marchandises. Si la hausse se maintient on devrait prendre une décision analogue à l'égard des fruits, car, même avant la majoration, cette industrie était en butte à de graves difficultés. La nouvelle hausse du tarif-marchandises pourra signifier qu'au lieu de survivre l'industrie des fruits devra disparaître. J'ai ici une